



Mai 2007

## **Densité (nombre d'oiseaux) recommandée par cage dans un environnement de commerce de détail**

### **Résumé de la situation :**

Conformément à la décision prise par les administrateurs de PIJAC Canada, l'association a été mandatée pour élaborer des recommandations portant sur la densité d'animaux par cage dans un environnement de commerce de détail. Ce document reflète les recommandations concernant la densité pour les oiseaux.

Cette ébauche rassemble les informations les plus à jour qui ont été obtenues suite à une recherche exhaustive en la matière. Elle fera sans doute l'objet d'autres consultations avant d'être finalisée. À ce moment-ci, le document reflète l'expertise identifiée et sélectionnée par le personnel de PIJAC Canada. Notre implication au sein de *IPAC* (International Pet Advisory Council), nous a de plus permis de consulter différentes approches préconisées par des associations similaires à la nôtre, de partout à travers le monde. Des discussions avec PIJAC USA nous ont menés à consulter, entre autres, le «Animal Care Facilities guidelines » publié par l'État du Colorado.

Certaines préoccupations ont été soulevées par rapport à la première ébauche du document. En particulier, certains calculs semblaient poser des problèmes et, suite aux commentaires reçus des membres à ce sujet, nous avons révisé la méthode de calcul utilisée dans la formule originale. Nous avons examiné une autre méthode où l'on se base sur la superficie en centimètres carrés ( $\text{cm}^2$ ) au lieu de mesures cubiques. Cette méthode repose sur la théorie que la plupart des oiseaux se regroupent (gravitent) vers le haut de la cage. Par conséquent, la hauteur de la cage (et donc la superficie en  $\text{cm}^3$ ) devient moins pertinente et peut même être trompeuse lorsque qu'on détermine la densité ou le nombre d'oiseaux recommandé par cage.

### **Hypothèses**

Les recommandations qui apparaissent dans ce document tiennent compte des hypothèses suivantes :

1. Définition d'un «environnement de commerce de détail» : signifie un endroit ou lieu utilisé en totalité ou en partie, soit sur une base temporaire ou permanente, pour faire de la vente en détail, le commerce, faire du troc ou transférer des animaux de compagnie au public.

En plus de l'animalerie traditionnelle et des établissements de grossistes, l'environnement de commerce de détail inclura des endroits où on fait la garde dans le but de transférer, ou on fait le transfert des animaux de compagnie à des installations temporaires telles que les marchés aux puces, les installations mobiles, les magasins à grande surface, les points de vente de marchandise, les points de vente à rabais, des salon pour animaux de compagnie où l'on fait de la vente et d'autres types de points de vente de détail.

2. Nonobstant les autres hypothèses, même si ce document se rapporte spécifiquement à la densité d'animaux par cage, il suppose que toutes autres considérations convenables au bien-être des animaux, conformément aux autres publications de PIJAC Canada, sont respectées. De façon plus spécifique cela veut dire :

- Les enclos primaires sont des enclos où normalement l'animal se repose ou dort (aussi appelés unités de logement).
- Les enclos primaires doivent être structurellement solides et maintenus en bon état afin de contenir adéquatement les animaux et de les protéger contre les blessures. Les enclos primaires doivent être construits de manière à permettre aux animaux de rester secs et propres lors de l'entretien systématique (tel qu'indiqué pour l'espèce en question) et à permettre facilement l'accès à la nourriture et à l'eau propre. Le plancher de l'enclos primaire doit être construit de manière à prévenir les blessures aux jambes et aux pieds des animaux. Toutes les surfaces doivent être construites de matériel qui est résistant à l'eau et qui peut être nettoyé et assaini. Tout enclos primaire doit permettre à l'animal de se tourner, d'exécuter des mouvements normaux de posture et de pouvoir socialiser avec les autres compagnons de cage.
- Les cages de démonstration peuvent être utilisées comme enclos primaire pendant la journée; toutefois les animaux ne doivent pas être gardés dans des cages de démonstration la nuit sauf si elles rencontrent les normes d'enclos primaires et peuvent fonctionner comme celles-ci.
- Les cages de démonstration doivent être construites de matériel qui est résistant à l'eau et qui peut être nettoyé et assaini. Elles doivent être bien construites et maintenues en bon état. Les aires autour des cages de démonstration doivent être bien ventilées afin de prévenir l'accumulation des odeurs. Les cages de démonstration pour les oiseaux doivent être maintenues en bon état et doivent être construites de métal non-toxique ou d'autre matériaux qui sont résistants à l'eau et qui peuvent être nettoyés et assainis.

*À la lumière des hypothèses mentionnées ci-dessus, PIJAC Canada propose les recommandations suivantes de densité (nombre d'animaux) par cage pour oiseaux gardés dans un environnement de commerce de détail :*

Considérations générales : Exigences d'espace minimum

- (a) À part l'espace libre nécessaire pour la tête, les ailes et la queue, l'unité de logement doit être assez large pour permettre l'extension complète du corps sans contact avec les confins du logement et doit être assez large dans au moins une direction pour permettre l'étirement complet des ailes.
- (b) Un seul perchoir bien placé peut être suffisant pour Psittacidés, si l'oiseau peut être debout sur le perchoir sans qu'il y ait de contact entre sa tête et le plafond de la cage ni entre sa queue et le plancher ou la grille. Pour les espèces telles que les pinsons, les canaris, etc., qui préfèrent voler ou sauter au lieu de grimper, au moins deux perchoirs appropriés, situés à chaque bout de la cage, doivent être fournis. Les perchoirs doivent être placés de façon à prévenir la contamination des aliments, de l'eau et des autres oiseaux par les fientes.

- (c) Les normes d'espace minimum pour de multiples oiseaux logés temporairement dépendent du calcul du facteur de densité de logement et de la longueur de l'oiseau telle que mesurée à partir du bout de la queue jusqu'au bout de la tête. D'autres oiseaux sont ajoutés à partir de l'espace disponible, selon la formule.

Dorénavant, le calcul suivant sera utilisé pour déterminer le nombre d'oiseaux qui peuvent être logés dans un enclos :

$$A + B = C$$

- Où **A = 1**, (représente le calcul des besoins en espace du premier oiseau (voir le tableau des facteurs de densité)). **\*Si la réponse est moins de un (1), cela veut dire que la cage n'est pas convenable pour ce type d'oiseau.**
- Où **B** représente le calcul du nombre d'oiseaux additionnels pouvant être convenablement rajoutés.
- Où **C** représente le nombre total d'oiseaux recommandés pour cet espace.

Calcul de A :

$$\frac{\text{(dimension de la cage en cm}^2\text{)} - \text{(besoin d'un seul oiseau en cm}^2\text{)}}{\text{Lorsque la réponse est } > 0^*} = A = 1$$

Calcul de B:

$$\frac{\text{(dimension de la cage en cm}^2\text{)} - \text{(besoin d'un seul oiseau en cm}^2\text{)}}{\text{(besoins des oiseaux additionnels en cm}^2\text{)}} = B \text{ (arrondir au chiffre inférieur)}$$

Calcul de C:  $A + B = C$

**Exemple: Quel est le nombre total de callopsites recommandé dans une cage de 2400 cm<sup>2</sup>?**

$$A = \frac{2400 \text{ cm}^2 - (1^{\text{er}} \text{ callopsite @ } 1000 \text{ cm}^2)}{\text{Lorsque la réponse est } > 0^*} = A = 1$$

$$B = \frac{(2400-1000)}{\text{besoins des oiseaux additionnels @ } 250 \text{ cm}^2} = B = 5.6, \text{ (arrondi à 5)}$$

$$C = 6$$

Les mesures sont basées sur l'espace habitable réel et ne comprennent pas les perchoirs en forme de T ni ceux accrochés à l'extérieur de la cage.

Volières Extérieures. La grosseur, la forme et la conception des cages doivent être appropriées pour les espèces qui y habitent et doivent permettre l'espace nécessaire, sans entassement, pour l'exercice normal de chaque oiseau. Les volières doivent être construites de manière à prévenir les blessures aux oiseaux. Une section de la cage doit être couverte afin d'éviter que les oiseaux soient exposés à la lumière directe du soleil ou le mauvais temps ou qu'ils puissent se mêler à d'autres animaux qui ne sont pas en captivité.

## Facteurs de Densité

Type d'oiseau (selon la taille)	Longueur de l'oiseau (cm)	besoin d'un seul oiseau (cm <sup>2</sup> )	besoins des oiseaux additionnels (cm <sup>2</sup> )
Perroquet Gris d'Afrique		1500	750
Amazone	moins de 40 40 +	1500 2000	750 750
Perruche Ondulée		675	125
Perruche Callopsite		1000	250
Cacatoès	moins de 35 35-45 45 +	1500 2000 2750	750 1000 1325
Inséparable		750	150
Aras	moins de 35 35-50 50 +	1250 2250 3750	625 1000 1200
Perruche à longue queue	moins de 25	1000	250
Conure ou Perruche du genre <i>Platycercus</i>	25-35 35+	1000 1400	250 450
Caïque ou Pione ou Sénégal	moins de 30 30-35 35+	800 1250 1500	275 625 750
Perroquet à bas âge		400	150
Lori ou Loriquet	moins de 30 30 +	1250 2000	375 500
Colombe	moins de 22.5 22.5 +	500 1250	400 625
Pinson incluant les Becs argentés et les Estrilds	moins de 12.5 12.5-17.5 17.5 +	650 750 1000	100 150 200
Mainate		1500	750
Léiothrix jaune		1000	200